



Séance ordinaire du lundi le 1^{er} mars 2021 À 20 h au bureau municipal

Conformément aux recommandations formulées par le ministère, la séance ordinaire du conseil municipal se tiendra à huis clos.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021
4. Correspondances
5. Adoption des comptes fournisseurs
6. Administration
 - 6.1 Formation - Élections municipales 2021
 - 6.2 Affectation de surplus
 - 6.3 Système de chauffage
 - 6.4 Nettoyage de conduits de ventilation
 - 6.5 Formation – Gestion efficace des plaintes
 - 6.6 Nomination des membres du CCU
 - 6.7 Adoption du règlement no 277-2021 relatif aux animaux sur le territoire de la Municipalité Paroisse de Senneterre
 - 6.8 Adoption du règlement no 278-2021 relatif au comité consultatif d'urbanisme
 - 6.9 Consultation publique pour l'adoption du règlement no 279-2021 modifiant le règlement relatif à certaines conditions d'émission du permis de construction no 212-2008
 - 6.10 Adoption du projet du règlement no 279-2021 modifiant le règlement relatif à certaines conditions d'émission du permis de construction no 212-2008
 - 6.11 Avis de motion et dépôt du projet du règlement no 280-2021 sur la gestion contractuelle
 - 6.12 Dérogation mineure No 01-2021 – route 113 Sud (lot 5 371 991)
 - 6.13 Dérogation mineure No 02-2021 – 469, route 113 Sud (lot 5 371 904)
 - 6.14 Dérogation mineure No 03-2021 – 181, route 386 (lot 5 372 380)
7. Affaires nouvelles

8. Période de questions
9. Levée de la séance